

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-407 DU 17 OCTOBRE 2003

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUE TO,
Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de
la Pêche de l'intérim de Monsieur Ahamed
AKOBI, Ministre des Travaux Publics et des
Transports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de
la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition
du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Samedi 18 Octobre 2003, Monsieur Lazare SEHOUE TO,
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre des
Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Ahamed AKOBI.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 octobre 2003

Par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4 – AUTRES
MINISTERES 17 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.